



Ingénieur spécialité Informatique

Option AISL

Objectifs

Le parcours prépare au diplôme d'ingénieur du Conservatoire National des Arts et Métiers inscrit au RNCP ([RNCP37357](#)) et correspond au programme du CNAM ([CYC9101A](#)).

Métiers

L'ingénieur Cnam option AISL (Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels) peut être employé dans des secteurs d'activité variés.

Il/Elle peut exercer des fonctions de chef de projet en informatique, ingénieur en informatique spécialisé en systèmes complexes, en intégration de systèmes, ingénieur de conception d'applications.

Compétences

La formation d'ingénieur AISL Cnam permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Comprendre les architectures systèmes liées par des réseaux
- Concevoir et développer des applications dans un environnement hétérogène
- Communiquer et manager
- Exercer le métier d'Ingénieur.

Prérequis à l'entrée

Cette formation est ouverte aux :

- Titulaires d'une licence en informatique pour le cursus en deux ans,
- Titulaires du titre de Concepteur en architecture informatique (CAI) pour le cursus en un an.

Les titulaires de Bac+3 à Bac+5 scientifiques ou techniques peuvent aussi suivre cette formation, sous conditions.

L'accès via la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou la VES (Validation des Etudes Supérieures) est aussi possible, sous conditions.

L'admission est définitive à la réussite de l'examen d'entrée à l'EiCNAM et dès qu'un contrat d'apprentissage est conclu.

Niveau de qualification

Niveau 7, équivalent bac+5

Public accueilli

Ouvert à tout public satisfaisant les conditions d'admission et les prérequis.
Accessible aux personnes en situation de handicap.

Conditions d'admission

Admission sur dossier et entretiens,
Examen d'entrée à EiCNAM (école d'ingénieur du CNAM)

Lieu

Millau, Toulouse ou distanciel selon UE

Durée

500 heures en 1ère année
525 heures en 2ème année

Horaires

Rythme : 1 semaine en formation/3 semaines en entreprise
Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h30

Financement

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, coût de la formation pris en charge par l'entreprise et/ou l'OPCO

Taux de réussite aux examens

2023 : 100%

Facteurs de réussite

Partenariat avec des entreprises nationales
Petites promotions
Accompagnement Personnalisé
Alternance -> expérience professionnelle

Les services

Hébergement et restauration sur place
Proche du centre ville et de la gare

MAJ : 05/12/2023

AMIO – 32 Avenue de la République – 12100 MILLAU

Tél : 05 65 61 44 00

Mail : info@2isa.com Site : www.amio-millau.fr

Ingénieur spécialité Informatique

Option AISL

Modalités d'obtention du diplôme

Le diplôme, de niveau 7, est délivré par le jury diplômant du Cnam Paris à tout alternant remplissant les conditions de validation des Unités d'Enseignement constituant le parcours, ayant réussi la soutenance du mémoire d'ingénieur et ayant l'expérience professionnelle requise (deux ans à temps plein dans le domaine).

Le parcours de la formation

Le parcours est composé des Unités d'Enseignement :

- **En 1^{ère} année :**

NFP101	6 crédits	Programmation fonctionnelle en Java
NFP121	6 crédits	Programmation avancée
SMB116	6 crédits	Conception et développement d'une application mobile sous Android
GLG101	6 crédits	Tests et validation du logiciel
MSE102	6 crédits	Management des organisations
TET102	6 crédits	Management social et communication en entreprise
NSY115	6 crédits	Conduite d'un projet informatique
UA2B40	6 crédits	Préparation et passage du test TOEIC niveau B1
UAAD91		Test d'admission à l'école d'ingénieur

- **En 2^{ème} année :**

ERG105	- 6 crédits	- Santé, performance et développement au travail
ENG221	- 6 crédits	- Information et communication pour l'ingénieur – Probatoire
NSY205	- 6 crédits	- Architectures et technologies pour l'intégration des systèmes
NSY206	- 6 crédits	- Méthodologie d'ingénierie et d'intégration des systèmes
UA2B30	- 6 crédits	- Préparation et passage du test anglais TOEIC niveau B2
UAMM91	- 20 crédits	- Préparation, rédaction et soutenance du mémoire d'ingénieur

Suivi individuel 45 heures

NB : 1 crédit correspond à 10 heures de cours